

AVIS AUX LECTEURS

La Direction des pêches d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada s'efforce depuis quelques années, en collaboration avec le Conseil canadien des pêches et l'Association canadienne des exportateurs de poisson (ACEP), d'accroître les ventes au Japon de roque de hareng de l'est du Canada. Ces efforts conjoints ont compris l'envoi d'une mission du Canada atlantique au Japon en novembre 1988, la publication subséquente d'un rapport sur la mission et l'organisation d'une série d'ateliers pour expliquer les constatations de la mission à l'industrie. Des exemplaires du rapport de la mission peuvent être obtenus de la Direction des pêches.

Une fois exportée au Japon, la roque de hareng est transformée en AGITSUKE KAZUNOKO, une grignotise fort populaire. En 1989, l'ACEP et la Direction des pêches ont décidé de coopérer pour produire une étude du marché japonais de l'agitsuke kazunoko, en vue de fournir à l'industrie la base d'une campagne de promotion. Cette étude, que nous vous présentons maintenant, s'appuie sur un sondage détaillé des habitudes des consommateurs mené en 1989 dans l'ensemble du Japon.

Les nouveaux exportateurs voudront bien se rappeler que leur Centre régional du commerce international (CCI) est leur premier point de contact pour obtenir une aide à la commercialisation à l'étranger. Cette publication donne la liste des CCI. Les exportateurs établis qui souhaitent explorer les débouchés offerts par le marché japonais peuvent communiquer avec la:

**Section de l'agriculture et de la pêche
Ambassade du Canada
7-3-38 Akasaka
Tokyo 107
Tél.: (011-81-3) 408-2101
Fax: (011-81-3) 470-5320/470-7280**

Les délégués ou agents commerciaux de l'Ambassade peuvent:

- * faire connaître votre entreprise aux clients locaux;
- * vous conseiller sur les circuits de commercialisation;
- * vous recommander des foires commerciales appropriées;
- * identifier des firmes étrangères qui pourraient vous servir d'agent;
- * vous aider à recueillir de l'information sur la solvabilité et sur les activités de partenaires étrangers potentiels;
- * intervenir pour vous aider à régler des problèmes touchant les droits de douane, les taxes ou le change étranger;